

# Réunion de suivi de la crise sanitaire

## Ministre déléguée à l'autonomie

### 07 avril 2021

#### **Intervention de la Ministre :**

- Situation épidémiologique
  - La situation épidémiologique est extrêmement tendue avec un taux d'occupation des lits de réanimation de 111%, en moyenne nationale, et de plus de 60%, dans toutes les régions métropolitaines
  - L'incidence est actuellement de plus de 400
  - Données dans les EHPAD : tendance à une légère hausse du nombre de nouveau cas, avec un taux d'incidence à 221, chez les plus de 70 ans, ce qui démontre un effet certain de la vaccination
- Solutions de garde d'enfant
  - Tous les professionnels des établissements et services grand âge sont prioritaires
  - Autre précision : il n'est pas nécessaire que les deux parents soient considérés comme prioritaires – une déclaration sur l'honneur du second parent sera suffisante (messages passés dans les préfetures et rectorats)
  - 125 000 places d'accueil ont été ouvertes, contre 30 000 lors du premier confinement
  - Par ailleurs, en cas de survenue d'un cas de Covid dans une classe accueillant des enfants de professionnels prioritaires, le protocole évolue comme suit : si un cas est déclaré, l'ensemble des élèves de la classe seront testés et les élèves asymptomatiques et négatifs pourront rester en classe – La fermeture d'une classe interviendra si 3 cas sont diagnostiqués ou en cas de variant sud-africain
- Eviction des professionnels
  - Le principe d'éviction systématique est modifié pour tenir compte de l'avancement de la campagne de la vaccination chez les professionnels (cf. MARS n°2021-27)
- Vaccination des personnes âgées à domicile
  - 57% des plus de 75 ans, à domicile, ont reçu une première dose
- Déploiement des autotests et des tests salivaires
  - Tests salivaires : ces tests peuvent être utilisés pour faire des dépistages itératifs au sein des EHPAD et non plus exclusivement le suivi des clusters
  - Autotests : ils seront délivrés gratuitement, en officine, dès lundi, pour les professionnels, à raison de 2 autotests par semaine et par professionnel concerné
- Maintien des financements des SAAD
  - Décret publié le 2 avril
- Suspension du jour de carence des agents publics prolongé jusqu'au premier juin
- Annonce du réajustement des dotations allouées aux EHPAD au titre des revalorisations du Ségur

#### **Interventions participants :**

- Reste à charge de 2€ : l'arbitrage a-t-il eu lieu ?
- Quelle compensation des dépenses et recettes au titre de 2021 ?
- Le mode opératoire des vaccinations est-il défini, dès lors que les livraisons en flux A s'arrêteront ?

- Le service minimum de garde d'enfant sera-t-il maintenu pendant la période de vacances scolaires ?
- Alerte sur le fait que certaines ARS ont demandé aux directions d'EHPAD d'interdire les visites suite au 3<sup>ème</sup> confinement
- Souhait de prescription de bons de transport pour permettre de se rendre dans un centre de vaccination ?
- Concernant la vaccination des personnes isolées, exemple d'une action mise en place sur plusieurs départements : plan d'aide augmenté de 2H pour permettre la vaccination
- Difficultés d'accès aux lits d'hospitalisation pour des résidents d'établissements pour personnes âgées, en particulier en l'absence de médecin coordonnateur pouvant faciliter cet accès
- Souhait du maintien du flux A, notamment compte-tenu de l'augmentation des souhaits de vaccination chez les professionnels
- Volonté d'impliquer les SSIAD dans la vaccination des personnes âgées, notamment les personnes isolées ou ayant des difficultés de déplacement
- Concernant les pertes de recette : volonté d'un temps de travail tirant les enseignements de la crise
- Constat d'un manque de place d'accueil des enfants de professionnels, dans les territoires, avec hiérarchisation des professionnels, de ce fait
- Question des EPI : quels liens avec le ministère du travail ?

**Retours de la Ministre :**

- Vaccination post flux A : la vaccination continuera mais via le flux B
- Reste à charge de 2€ : finalisation du schéma, en cours, avec souhait d'intégrer les tests salivaires
- Discussions avec le ministère du travail : négociations toujours en cours